



MONTAULT

L'ANNÉE

LITURGIQUE

A ROME

BX1977

.J8

B37

1870

c.1

007534



1080020565

EX LIBRIS
HEMETHERII VALVERDE TELLEZ
Episcopi Leonensis

VIR

L'ANNÉE LITURGIQUE
A ROME

OU RENSEIGNEMENTS

SUR LES SAINTS, LES RELIQUES, LES FÊTES, LES ÉGLISES,
LES DÉVOTIONS POPULAIRES
ET LES TRADITIONS PIEUSES DE LA VILLE ÉTERNELLE.

PAR

MGR. X. BARBIER DE MONTAULT,
CAMÉRIER D'HONNEUR DE SA SAINTÉTÉ.

SCIRE . NOSTRUM . REMINISCI.

CINQUIÈME ÉDITION.

ROME,
CHEZ JOSEPH SPITHOEVER,
LIBRAIRE-ÉDITEUR, PLACE D'ESPAGNE, 85.

1870.



EX
HEMETHE
Ep

L'ANNÉE LITURGIQUE

A ROME

L'ANNÉE LITURGIQUE

A ROME

OU RENSEIGNEMENTS

SUR LES SAINTS, LES RELIQUES, LES FÊTES, LES ÉGLISES,
LES DÉVOTIONS POPULAIRES
ET LES TRADITIONS PIEUSES DE LA VILLE ÉTERNELLE.

PAR

MGR. X. BARBIER DE MONTAULT,

CAMÉRIER D'HONNEUR DE SA SAINTÉTÉ.

SCIRE . NOSTRUM . REMINISCI

CINQUIÈME ÉDITION.

Capilla Alfonsina
Biblioteca Universitaria

ROME,

CHEZ JOSEPH SPITHOEVER,

LIBRAIRE-ÉDITEUR, PLACE D'ESPAGNE, 85.

1870.

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEON

Biblioteca Valverde y Torres

44333



FONDO EMETERIO
VALVERDE Y TELLEZ

LEIPSTIG: IMPRIMERIE DE B. G. TEUBNER.

INTRODUCTION.

Les renseignements liturgiques, que je publie aujourd'hui pour la cinquième fois, grâce à la bienveillante sympathie des étrangers, s'adressent indistinctement à toutes les personnes qui font le voyage de la ville éternelle, cherchant dans ses souvenirs, ses reliques et ses cérémonies un aliment à leur piété et à leur foi.

Voici sommairement ce que j'ai tenté de réaliser dans cet ouvrage:

PLAN. — Son unité est fractionnée en plusieurs chapitres, dont les titres respectifs indiquent suffisamment l'objet. Conformément à l'ordre rigoureux et logique du Missel Romain, les fêtes se classent, selon qu'elles sont *fixes* ou *mobiles*, dans le PROPRE DES SAINTS, espèce de calendrier perpétuel, ou dans le PROPRE DU TEMPS qui varie, chaque année, pour son point de départ.

Groupées précédemment autour du nom de chaque saint, les reliques se retrouvent groupées différemment autour du nom de chaque église; de là l'INVENTAIRE.

Suivent ces longues listes qu'un chantre lit aux fidèles, du haut d'une tribune, aux jours si solennels et si émouvants des OSTENSIONS. J'y ai joint, comme complément, l'indication des jours d'*ostension* des GRANDES RELIQUES de S. Jean de Latran, de S. Pierre et de Ste Croix-en-Jérusalem.

Un *Glossaire* des mots liturgiques ou locaux employés dans le cours de l'ouvrage, m'avait été demandé instamment. J'ai fait droit à cette juste réclamation et de plus j'ai réuni dans cette même partie la plupart des notes éparpillées autrefois au bas des pages.

007534

Enfin, j'ai terminé par la liste alphabétique de tous les Saints mentionnés par l'*Année liturgique*.

Ayant sans cesse à parler des mêmes choses, j'ai dû m'astreindre à des formules générales. Ce n'est ni gai ni littéraire, je le sais bien, mais j'ai visé à une plus grande commodité pour le voyageur, qui n'aime pas perdre son temps à lire des phrases.

EXACTITUDE. — Écrire un livre avec d'autres livres est aussi facile que commode; le travail vaut en conséquence bien souvent tout juste ce qu'il a coûté. Je n'avance rien que je n'aie vu, car j'ai tenu à constater toutes choses par moi-même, et je préfère le reproche de l'omission involontaire à celui de l'inexactitude. Garant du passé, que j'ai épié avec sollicitude pendant quinze années presque consécutives, je dirais: *tél sera l'avenir*, si l'avenir n'était parfois soumis à des changements imprévus.

HEURES DES OFFICES. — L'heure que j'indique pour le commencement des offices ne sera peut-être pas toujours mathématiquement l'heure vraie. Qu'on veuille bien ne pas trop m'imputer à tort un retard qui tient un peu aux habitudes italiennes. J'ai dû, pour être compris, noter l'heure suivant l'horloge française, à laquelle se conforment d'ailleurs maintenant presque toutes les horloges de Rome.

FÊTES. — Les fêtes, journalières et populaires, se remarquent au son multiplié des cloches, au luxe et à l'élégance des décors de l'église, au buis et à la verdure répandus dans les nefs et au seuil de la porte d'entrée, au luminaire nombreux et varié qui entoure les reliques et l'autel, et à une véritable profusion de richesses matérielles et artistiques. Aussi elles ont un charme inexprimable qui justifie l'empressement avec lequel s'y rendent les étrangers. — Deux solennités coïncident quelquefois ensemble; l'une aura nécessairement le pas sur l'autre: ainsi l'Annonciation tombant dans la semaine sainte sera remise au premier jour vacant après Pâques; un anniversaire se rencontrant avec un dimanche sera ajourné au lundi, etc. Il y a donc des fêtes renvoyées à d'autres temps que ceux indiqués pour leur célébration ordinaire. Je ne puis que signaler ici ces cas fortuits, sans m'y arrêter davantage.

MUSIQUE. — Les édits des Cardinaux-Vicaires se sont toujours efforcé de maintenir la musique dans la sphère

d'idées et d'harmonie qui conviennent à l'Église. Toutefois, la chapelle Sixtine, primant les chœurs de S. Jean de Latran et de S. Pierre, a toutes nos préférences, parce que, immuable dans ses traditions, soit qu'elle interprète une cantilène de S. Grégoire, soit qu'elle exécute un motet de Palestrina, elle a le rare secret de captiver nos sens et d'élever notre cœur à Dieu.

RELIQUES. — Je ne discute point l'authenticité des milliers de reliques que j'énumère et qui sanctifient le sol de Rome; je croirais en cela attaquer la sagesse et l'esprit de lumière de l'Église, qui propose à notre vénération des reliques qu'elle-même a discernées, au temps de Benoît XIV surtout, et séparées des reliques douteuses ou apocryphes. Il est plus prudent de croire simplement que de douter et discuter, souvent hors de propos et sans connaissance suffisante de la question. Il n'est point d'église ni de fête où l'on n'expose quelques reliques; les citer toutes, sans excepter la moindre parcelle, eût été un hors-d'oeuvre. Le lecteur comprendra que c'est assez de lui mettre sous les yeux la liste des reliques inscrites, celles qui subsistent dans leur état naturel, comme les corps, les têtes, les bras, les jambes, les pieds, etc. Ordinairement le reliquaire les laisse à découvert, et, en s'approchant de l'autel, ou aidé par les étiquettes et les inscriptions qui les accompagnent, on les distingue parfaitement.

TRADITIONS. — Les traditions n'acquiescent de certitude morale et ne sont de nature à former conviction qu'après mûr examen. Plus elles sont nombreuses, plus leur origine est éloignée, plus leur objet est lointain, plus alors l'étude en est difficile et ardue. Entre des centaines qui volent de bouche en bouche, j'ai choisi les plus avérées et celles que les auteurs les plus anciens et les plus savants confirment de leur autorité, comme Piazza, Mazzolari, Lunadoro et autres, qui sont entre les mains de tout le monde.

INDULGENCES. — N. S. disait à Ste Brigitte que Rome était la *terre du pardon*. A voir la liste interminable des indulgences que les Papes ont successivement accordées à ses principaux sanctuaires, on le croit sans peine. Je ne les ai certes pas toutes indiquées; je me suis arrêté aux plus communes et aux plus précieuses, prenant pour règle de n'en point admettre d'autres que celles qui sont annoncées publiquement, affichées, les jours

de fête, aux portes des églises ou inscrites dans leurs nefes sur le marbre. Le décret émané de la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 14 avril 1856, m'a forcé à être très-circonspect sur ce sujet.

Puisse l'*Année liturgique*, dont on connaît maintenant la substance et le but, continuer à répondre aux vœux et aux besoins de tous! Puisse-t-elle aussi contribuer pour sa part, bien faible peut-être, à faire aimer et respecter Rome, seconde patrie des chrétiens, comme on aime et respecte une mère!

FONCTIONS

ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES.

FONCTIONS ORDINAIRES.

Fonctions quotidiennes.

A Ste Madeleine, au Quirinal, 5 h.¹⁾ du matin, exposition du S. Sacrement pour toute la journée et bénédiction, une heure avant l'Ave Maria. — A S. Marcel et à Ste Marie *in Via*, 5 h. $\frac{1}{2}$ du matin, récitation du chapelet de Notre-Dame des Sept-Douleurs pendant la messe et bénédiction avec le saint Ciboire. — A Ste Marie *della Pace*, 11 h., messe votive de la Ste Trinité. — A Ste Marie *in Cosmedin* et à S. Barthélemy des Bergamasques (Place Colonne), une heure avant l'Ave Maria, chant des litanies de la Ste Vierge. — A l'oratoire du P. Caravita, près S. Ignace, une demi-heure après l'Ave Maria, sermon et récitation de diverses prières.

Fonctions hebdomadaires.

Dimanche. A S. Pierre, communion à la grand'messe par le diacre et le sous-diacre, ainsi qu'aux principales fêtes de l'année. — Dans les églises paroissiales, 8 ou 9 h., messe paroissiale et explication de l'évangile du jour par le curé. — Grand'messe, 10 h., à S. Louis des Français, dans les églises collégiales et les couvents d'hommes. —

¹⁾ Nous indiquerons désormais par leurs seules initiales les mots suivants: h., heure; I. de... a. et... q., indulgence de... ans et... quarantaines de jours; I. P., indulgence plénière.